

**ARRÊTÉ D'ANNULATION N°2023-12 du 03 août 2023 au 16 août 2023**  
AN05120230816513

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.313-4, L.452-24 et L.452-36

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises au Centre de Gestion de la Marne par les collectivités et établissements publics du département,

**ARRÊTE**

**Article 1** : Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 1 déclarations annulées.

**Article 2** : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du Centre de Gestion sis 11, Rue Carnot à CHALONS EN CHAMPAGNE et transmis aux Collectivités et Etablissements Publics.

**Article 3** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Marne.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicités des arrêtés ».

Fait à CHALONS EN CHAMPAGNE le 16 août 2023



Le Président du Centre,  
Patrice VALENTIN

Maire d'Esternay  
Membre du CRO du CNFPT Grand Est

Envoyé en préfecture le 16/08/2023

Reçu en préfecture le 16/08/2023

Publié le

ID : 051-285109161-20230816-BEAN\_2023\_12-AR



<b>N° de déclaration</b>	<b>Grade</b>	<b>Intitulé du poste</b>	<b>Motif d'annulation</b>	<b>Collectivité</b>	<b>Date d'annulation</b>	<b>N° du précédent arrêté</b>
V0512206006900 33001	Adjoint technique	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f)	Erreur matérielle (doublon)	VILLE-EN-TARDENOIS	08/08/2023	05120220704197